

# PYRALE DE LA CANNEBERGE

**Noms français :**

Pyrale de la canneberge ou anneau de la canneberge

**Plantes hôtes :**

Les herbes à gazon vivaces telles que : pâturin du Kentucky, féтуque fine et ray-grass vivace

**Description des dommages :**

La pyrale de la canneberge est un papillon dont la chenille cause des dégâts au gazon. Les dommages se manifestent par des plaques de gazon jaunies. Sous ces plaques, la larve de l'insecte a dévoré les racines. Le gazon s'arrache alors facilement à la main ou avec un râteau.

**Caractéristiques de l'adulte :**

L'adulte est un petit papillon aux ailes beige-blanc allant vers le gris pâle. Il mesure environ 1,5 cm.

**Caractéristiques de la larve :**

La larve est de couleur brun-beige translucide, avec une tête brune. Elle mesure de 2 à 2,5 cm.

**Condition(s) favorable(s) de développement :**

Les gazons qui ont une bonne couche de chaume sont plus vulnérables. Selon des observations récentes, les gazons situés sur des terrains résidentiels et récemment établis pourraient être plus affectés.

**À surveiller :**

- Surveiller la présence de plusieurs petits papillons qui volent près de la surface du gazon à la tombée du jour. S'il y en a en bonne quantité, il est possible que, à la suite de la ponte, le problème se manifeste.
- Surveiller la présence d'oiseaux qui se nourrissent sur le gazon. Cela peut indiquer la possibilité de larves de pyrale dans le sol.
- Lors du début des dommages, rechercher la présence de tunnels dans le feutre ou dans le sol et des excréments verdâtres à l'apparence de sciure de bois avec de la soie.

**Lutte préventive :**

- Apporter une fertilisation équilibrée, combinée à une tonte adéquate, soit 8 cm.
- Arroser de façon régulière, lorsque possible, lors de périodes de sécheresse.
- Aérer et déchaumer la pelouse, maintenir le feutre à moins de 13 mm d'épaisseur.
- Réferer au site [www.pelousedurable.com](http://www.pelousedurable.com)

**La présence de papillons ne signifie pas nécessairement qu'il y aura infestation.  
Il faut faire un dépistage régulier suite à leur apparition.  
Si vous croyez être aux prises avec cette infestation,  
consultez un professionnel de l'entretien des espaces verts.**

Une information de votre jardinerie, membre de l'Association québécoise de commercialisation en horticulture ornementale.